

Bulletin d'informations pour le parent d'un élève âgé de moins de 18 ans

Préambule

Rôle de l'élève

Approche et encadrement pédagogiques

Horaire et assiduité

Les différents services

Lien du site internet du CFGA

Préambule

À titre d'élève, votre enfant fréquente le Centre d'éducation des adultes et nous considérons qu'il le fait sur **une base volontaire**. À cet effet :

- ♦ il est **responsable** de sa formation (il en est l'acteur principal);
- ♦ il doit **participer activement** en fournissant le travail nécessaire à sa réussite;
- ♦ il doit **collaborer** à établir un climat propice à l'apprentissage et à la vie harmonieuse du centre.

Rôle de l'élève

À son arrivée, l'élève reçoit l'information nécessaire à son cheminement dans le Centre. À partir de ce moment, son rôle consiste à démontrer **de l'initiative, de la discipline, de l'autonomie ainsi qu'un sens des responsabilités**. Des caractéristiques essentielles pour progresser et répondre aux exigences académiques, pour respecter les règles de vie et la politique de l'assiduité.

Horaire de jour

Matin : 8 h 25 à 11 h 45

Dîner : 11 h 45 à 12 h 40

Après-midi : 12 h 40 à 16 h 00

Horaire et assiduité

Le centre **favorise les habitudes d'assiduité** qui doivent se manifester avant tout par **une présence régulière en classe**. À ce titre, il est de la **responsabilité du parent** d'un élève âgé de moins de 18 ans de communiquer à la réception du centre pour être informé sur les périodes de présence de son enfant. Ce faisant, il s'assure que son enfant se retrouve là où il le croit être.

Au centre, les cours sont sur un **horaire de trente périodes ou de 30 heures** (de jour du lundi au vendredi) ou sur neuf périodes ou de 9 heures (de soir du lundi au mercredi inclusivement).

À partir de l'horaire de jour, il est autorisé, voire recommandé, que **l'élève établisse avec son enseignant tuteur, son horaire de fréquentation dont le taux raisonnable est situé aux alentours de 70 %** (ce qui signifie environ 20 périodes de présences dans une semaine de 5 jours).

Approche et encadrement pédagogiques

L'**approche individualisée** est le type d'enseignement utilisé pour répondre aux besoins pédagogiques des élèves. Ce type d'enseignement requiert une mobilisation de l'élève. **Les capacités et les difficultés sont prises en compte et permettent à chacun de pouvoir progresser à un rythme qui lui est propre**. Il va sans dire que ce type d'approche requiert un certain niveau d'autonomie et une discipline personnelle afin que l'élève puisse vivre des réussites.

Aussi, tous les élèves du centre ont **un enseignant tuteur auprès duquel il peut se référer** pour obtenir du soutien ou pour toutes questions relatives à sa réussite éducative.

Les différents services du centre

Pour répondre aux besoins diversifiés de l'établissement et de la clientèle, une véritable communauté éducative œuvre ensemble pour offrir et déployer des services de qualité dans un environnement sain et sécuritaire.

Les différents services que l'on retrouve au centre sont les suivants: le personnel enseignant (enseignant matière, enseignant tuteur), le personnel de soutien (secrétaires, techniciennes en organisation scolaire, techniciens en éducation spécialisée, surveillante d'élèves, concierges, technicienne en travaux pratiques), le personnel professionnel (conseillères en orientation, orthopédagogue, psychoéducatrice) et l'équipe de direction.